

**HORIZONS LOISIRS ÉTÉ 2022 | DU 11 JUILLET AU 26 AOÛT**

## **Parc omnisports Youri-Gagarine** 📍 Salle festive

Tout l'été, les équipes des trois centres socioculturels proposent un large panel d'activités (d'expression, sportives, culturelles, artistiques...) tenant compte des centres d'intérêt, envies et propositions des jeunes. Des animations, des sorties à la journée, des stages thématiques à la semaine sont proposés ainsi que des espaces libres laissant place à la détente, aux initiatives et aux projets.

Renseignements auprès des centres socioculturels :

■ Georges-Déziré, 271 rue de Paris, 02.35.02.76.90.

■ Georges-Brassens, 2 rue Georges-Brassens, 02.32.95.17.33.

■ Jean-Prévost, place Jean-Prévost, 02.32.95.83.66.

**Transport :** possibilité d'accueil à 10 h au centre socioculturel Jean-Prévost avec organisation d'un transfert vers le parc omnisports Youri-Gagarine. Retour à 17 h (sauf en cas de veillee).

**Midi :** pas de transfert organisé, possibilité de manger sur place en apportant son déjeuner.

## **Kits loisirs**

La Ville propose des kits loisirs junior et loisirs jeune afin de permettre aux jeunes de 11 à 25 ans de pratiquer des activités de loisirs en toute autonomie du 1<sup>er</sup> juillet au 6 novembre 2022.

Ces kits donnent accès à de nombreuses activités dans la ville et sur l'agglomération (cinéma, escalade, paddle, bowling, karting, piscine, tennis, dock laser, etc). Les jeunes bénéficient également d'une carte Astuce de 10 voyages et d'un chèque déjeuner.

€ Tarif : 19,30 € + 1 € pour l'adhésion Horizons loisirs.

En vente au Périph' et à La Station, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, dans la limite des stocks disponibles.

## **Séjour été**

Un séjour surf et sports nautiques en Vendée est proposé pour les 15-17 ans du 25 au 29 juillet.

€ Tarifs en fonction du quotient familial avec possibilité d'utiliser les bons Vacaf.

Renseignements auprès de Marlène, au centre socioculturel Jean-Prévost au 02.32.95.83.66.

## **Espace jeunesse Le Périph'**

📍 avenue de Felling espace commercial du Rouvray  
02.32.95.17.45.

**UNIVERS MUSICAL :** le Périph' s'ouvre à la musique assistée par ordinateur offrant la possibilité aux jeunes de jouer avec les sons et notes de musique comme bon leur semble.

**UNIVERS CULINAIRE :** partage de recettes et apprentissage de recettes saines.

**UNIVERS GAMING :** jeux en réseau (Fortnite, Counter strike, Fifa...) et PlayStation, casques virtuels. Des échanges et tournois sont proposés avec les structures de communes voisines, des sorties ainsi que des soirées pour s'évader. Des jeux de société sont aussi disponibles à l'accueil.

## **Point information jeunesse – La Station**

📍 11 avenue Olivier-Goubert | 02.32.91.51.10.

Le point information jeunesse La Station est un lieu d'accueil anonyme et gratuit. Il accompagne les jeunes toute l'année dans leur projet de vie, les aide dans les démarches de recherche de job, de stage, dans le choix des études, les informe sur le Bafa... Le PIJ centralise les informations concernant le dispositif Horizons afin d'informer les jeunes et leur famille sur la programmation des différentes structures partenaires. Il aide aussi les jeunes à construire leurs projets de départ en vacances.

# **Horizons loisirs**

## **Le rendez-vous jeunesse de chaque vacances**

POUR LES 11-14 ANS ET LES 15-17 ANS

## **Des activités pour tous !**

**CUISINE**

**SÉJOURS VACANCES**

**ESPACES DÉTENTE**

**SORTIES**

**LOISIRS CRÉATIFS**

**ENVIRONNEMENT**

**RADIO**

**JEUX SPORTIFS**

**DÉCOUVERTES CULTURELLES**

**MUSIQUE**

**WEB TV**

## Qu'est-ce que c'est ?

Horizons loisirs, c'est un accueil de loisirs pensé et adapté pour répondre aux attentes spécifiques des adolescents.

Les jeunes sont regroupés par tranches d'âges : les 11-14 ans et les 15-17 ans. L'enfant est ainsi en confiance, dans un environnement qui favorise son épanouissement personnel, la cohésion de groupe et la découverte d'activités variées.

Les jeunes sont encadrés par une équipe d'animateurs et d'animatrices diplômés, avec un projet pédagogique qui s'appuie sur le projet éducatif de la Ville, travaillé pour chaque session. L'équipe d'animation favorise et accompagne la réalisation de projets collectifs et propose aussi des départs en séjours.

## Comment s'inscrire ?

L'inscription s'effectue auprès d'une des cinq structures municipales investies dans Horizons loisirs (lire en dernière page). Lors de cette démarche, la présence d'un responsable légal est obligatoire.

**Pièce à fournir :** le carnet de vaccination du jeune.

☹ Afin de garantir l'accès de tous, la Ville fait le choix d'une inscription, dont la participation financière est symbolique. Contre le versement de **1 € l'année**, il est possible d'accéder aux différentes structures et de participer aux activités proposées.

**À noter** Ponctuellement certaines sorties peuvent être payantes. Pour chaque sortie (payante ou gratuite), il convient de s'inscrire.



## Une proposition faite à l'adolescent : ÊTRE ACTEUR DE SON TEMPS LIBRE ET DE SES VACANCES



### Au programme

Le principe : dans le respect du rythme de chaque jeune, les arrivées et les départs sont libres, avec l'accord du ou des responsables légaux (notifiés sur le dossier d'inscription Horizons). Le programme d'activités est réalisé en fonction des envies et des propositions des adolescents. Les jeunes qui le souhaitent peuvent participer à la mise en place de projets ou de séjours. Un bon moyen de développer l'autonomie et l'engagement.

### Journée type

#### Le matin

L'accueil du matin prend la forme d'un « libre accès ». Il favorise la mixité sociale, les rencontres, le dialogue, la détente, mais aussi l'émergence de projets.

#### Le midi

Il n'y a pas de restauration proposée par les structures, toutefois au parc omnisports Yuri-Gagarine, les participants peuvent apporter leur déjeuner, conservé au réfrigérateur et réchauffé si nécessaire. Le repas est pris en commun sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

#### L'après-midi

Place aux activités, selon le programme établi.

### Sorties et stages thématiques

Des sorties à la journée et des stages thématiques à la semaine sont également proposés.

#### Bon à savoir

*Les jeunes sont sous la responsabilité de l'animateur ou de l'animatrice du centre uniquement pendant les temps d'accueil. Ce n'est plus le cas lorsqu'ils quittent le lieu d'accueil, seuls ou en groupe.*